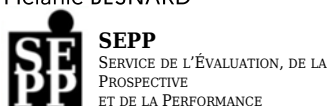


L'insertion à 6 mois des apprentis sortant en 2020 et 2021 d'une formation professionnalisante de niveau CAP à BTS dans l'académie de Nantes

Numéro 57
Février 2024

Parmi les apprentis ligériens inscrits en dernière année d'une formation de niveau CAP à BTS en 2019/2020 ou 2020/2021, 43 % sont toujours en études l'année scolaire suivante. 72 % de ceux qui sont sortis du système scolaire sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie. Plus le niveau de formation est élevé, plus les chances de trouver un emploi rapidement sont importantes. L'obtention du diplôme préparé favorise l'insertion professionnelle.

Mélanie BESNARD




MESURE DE L'INSERTION DES JEUNES : LE SYSTÈME D'INFORMATION DEPP/DARES INSERJEUNES

Inserjeunes est un système d'information récent obtenu par rapprochement de bases de données administratives « Scolarité » (remontées administratives des inscriptions des élèves et des apprentis) et de bases de données « Emploi » (basées sur les déclarations sociales nominatives). Il permet de se rapprocher de l'exhaustivité et de construire des indicateurs d'insertion à des niveaux très fins. Ces indicateurs sont disponibles à différents moments après la sortie du système éducatif (6 mois, 12 mois, 18 mois et 24 mois).

Ce système d'information a reçu pour sa construction un financement du fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP). Il permet de répondre à la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » de septembre 2018.

Inserjeunes couvre l'ensemble de l'emploi salarié dans le secteur privé en France, à l'exception de certains emplois salariés agricoles et des emplois salariés relevant de particuliers employeurs. L'emploi non salarié, dans le public, et à l'étranger n'est pas couvert.

 Dans l'académie de Nantes, parmi les apprentis inscrits en 2019/2020 ou en 2020/2021 en dernière année d'un cycle professionnel de niveau CAP à BTS, 43 % sont toujours en études l'année scolaire suivante, qu'ils redoublent leur année, poursuivent leurs études ou s'orientent vers une autre formation de tout niveau (+ 4 points par rapport au résultat national et + 3 points par rapport à la cohorte précédente). C'est le cas de plus d'un élève sur deux de niveau CAP ou mention complémentaire de niveau 3. Pour les apprentis en dernière année de Brevet Professionnel (BP), cette proportion est moindre (17 %) (figure 1a). Les garçons restent légèrement plus en formation après la fin d'un cycle professionnel en apprentissage que les filles : 44 % contre 41 %.

72 % des apprentis en emploi salarié 6 mois après leur sortie d'études

Dans l'académie de Nantes, 6 mois après leur sortie de formation, 72 % des apprentis qui ne poursuivent plus leurs études sont en emploi salarié (+ 9 points par rapport au résultat national et + 2 points par rapport à la précédente cohorte).

Plus le niveau de formation est élevé, plus les chances de trouver un emploi rapidement sont importantes. Au bout de 6 mois, 60 % des apprentis ligériens sortant d'un CAP sont en emploi, contre 71 % de ceux sortant d'un bac professionnel, 83 % pour les sortants d'un BP et 78 % pour les sortants d'un BTS.

Près de 20 % des apprentis sortent d'autres formations : MC3 (4 %), autre niveau 3 (3,7 %), MC4 (1 %), autre niveau 4 (7,6 %) et autre niveau 5 (3,2 %). Parmi les apprentis sortant d'une mention complémentaire de niveau 4, 78 % sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation.

La Sarthe se distingue des autres départements de l'académie avec un taux d'emploi de 69 % (- 3 points par rapport au résultat de l'académie). Les départements de la Mayenne et la Vendée se différencient des autres départements avec respectivement 47 % et 48 % des apprentis sortis d'une dernière année de formation qui sont toujours en études l'année suivante (figure 1b).

1a - Taux de poursuite d'études et taux d'emploi à 6 mois des apprentis selon le diplôme préparé

	Poursuite d'études ¹ (%)	Taux d'emploi des sortants ² (%)
CAP	58	60
MC de niveau 3	51	76
Autre niveau 3	27	70
Bac pro	42	71
BP	17	83
MC de niveau 4	12	78
Autre niveau 4	13	73
BTS	35	79
Autre niveau 5	54	71
Ensemble	43	72
<i>National</i>	39	63

Champ : Inscrits en 2019/2020 et en 2020/2021 en dernière année de formation (pour la poursuite d'études) et sortant en 2020 et 2021 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, 6 mois après la fin des études (pour le taux d'emploi).

Source : Dares, Depp, Inserjeunes

1b - Taux de poursuite d'études et taux d'emploi à 6 mois des apprentis selon le département

	Poursuite d'études ¹ (%)	Taux d'emploi ² (%)
Loire-Atlantique	41	71
Maine-et-Loire	40	73
Mayenne	47	74
Sarthe	43	69
Vendée	48	74
Ensemble	43	72

Champ : Inscrits en 2019/2020 et en 2020/2021 en dernière année de formation (pour la poursuite d'études) et sortant en 2020 et 2021 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, 6 mois après la fin des études (pour le taux d'emploi).

Source : Dares, Depp, InserJeunes

¹**Taux de poursuite d'études** : ratio entre l'effectif d'élèves toujours en formation en France (y compris les redoublants) et l'effectif de jeunes en dernière année de formation.

²**Taux d'emploi** : ratio entre l'effectif de sortants en emploi salarié en France à 6 mois et l'effectif de sortants (hors élèves toujours en formation)

A noter : Le champ du taux de poursuite d'études est différent de celui du taux d'emploi. Le premier concerne tous les élèves en dernière année de formation alors que le second ne concerne que les élèves qui ne sont plus en formation. Ces deux taux ne peuvent donc pas s'additionner.

Le diplôme : un atout dans l'insertion professionnelle

Tous niveaux confondus, 85 % des apprentis en dernière année de formation professionnelle ne poursuivant pas leurs études ont obtenu leur diplôme. L'obtention du diplôme préparé permet d'obtenir un emploi plus facilement. 6 mois après leur sortie du système éducatif, 75 % des apprentis ayant obtenu leur diplôme sont en emploi (+ 3 points par rapport à la précédente cohorte) contre 63 % (+ 1 point par rapport à la précédente cohorte) de ceux ne l'ayant pas obtenu. Cet avantage est plus net pour les sortants d'un CAP (64 % contre 49 %) que pour ceux sortant d'un BTS (80 % contre 73 %) (figure 2a).

On peut noter que dans le département de la Mayenne, l'avantage est plus important avec + 18 points pour les diplômés (figure 2b).

2a - Taux d'emploi des apprentis à 6 mois par diplôme préparé selon l'obtention du diplôme (en %)

	Diplôme obtenu	Taux d'emploi (%)
CAP	Oui (83%)	64
	Non (17%)	49
MC de niveau 3	Oui (83%)	77
	Non (17%)	70
Bac pro	Oui (85%)	72
	Non (15%)	62
BP	Oui (84%)	85
	Non (16%)	77
MC de niveau 4	Oui (NC)	-
	Non (NC)	-
BTS	Oui (88%)	80
	Non (12%)	73
Ensemble	Oui (85%)	75
	Non (15%)	63

2b - Taux d'emploi des apprentis à 6 mois par département, selon l'obtention du diplôme (en %)

	Diplôme obtenu	Taux d'emploi (%)
Loire-Atlantique	Oui (85%)	74
	Non (15%)	63
Maine-et-Loire	Oui (87%)	76
	Non (13%)	65
Mayenne	Oui (80%)	76
	Non (20%)	58
Sarthe	Oui (84%)	72
	Non (16%)	59
Vendée	Oui (86%)	75
	Non (14%)	65
Ensemble	Oui (85%)	75
	Non (15%)	63

Note : L'information sur l'obtention du diplôme n'est pas connue pour tous les apprentis, ceux-ci sont exclus du champ pour cette figure.

Champ : Sortants en 2020 et 2021 d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en OF-CFA, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, InserJeunes

Une insertion professionnelle moindre quand le représentant légal est sans activité

6 mois après leur sortie du système scolaire, le taux d'emploi des jeunes ligériens dont le représentant légal est agriculteur exploitant (3 % des sortants) est supérieur à celui de l'ensemble (79 % contre 72 % pour l'ensemble) (figure 3). C'est aussi le cas pour les jeunes dont le représentant légal est artisan, commerçant, chef d'entreprise (75 %), ouvrier (74 %) ou profession intermédiaire (73 %). A l'inverse, pour les 8 % de jeunes sortants dont le représentant légal est sans activité, seuls 65 % ont trouvé un emploi 6 mois après la sortie du système scolaire. L'absence de réseau professionnel et l'éloignement du marché du travail des parents rendent probablement plus difficile l'insertion professionnelle des jeunes.

3 - Taux d'emploi à 6 mois, selon la PCS du représentant légal (en %)

	Taux d'emploi (%)
Agriculteurs exploitants (3%)	79
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (7%)	75
Ouvriers (26%)	74
Professions Intermédiaires (8%)	73
Employés (17%)	72
Cadres et professions intellectuelles supérieures (6%)	72
Non renseigné (24%)	71
Retraités (1%)	66
Autres personnes sans activité professionnelle (8%)	65
Ensemble	72

Note : Les données entre parenthèses représentent le poids de la PCS du représentant légal parmi l'ensemble des apprentis.

Champ : Sortants en 2020 et 2021 d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en OF-CFA, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, InserJeunes

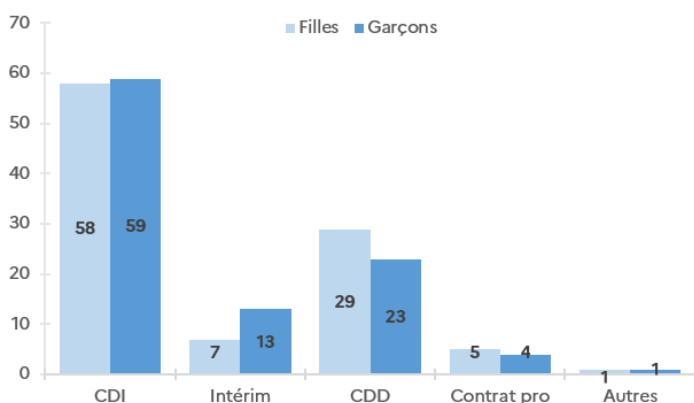
La majorité des sortants en emploi sont en contrat à durée indéterminée

58 % (+ 3 points par rapport à la cohorte précédente) des apprentis en situation de travail, quel que soit le niveau de diplôme, sont en contrat à durée indéterminée, 25 % en contrat à durée déterminée, 12 % en intérim, 4 % en contrat de professionnalisation et 1 % sur d'autres types de contrat.

L'intérim est plus représenté chez les garçons, tandis que les filles sont plus souvent en CDD classique (figure 4). Les garçons sont, en effet, majoritaires dans les formations de la production (88 %). Or, au sein de ce secteur, les contrats temporaires prennent la forme d'intérim. Les filles sont, quant à elles, plus présentes dans les services (64 %) qui recourent plutôt aux CDD pour leurs contrats temporaires.

Par ailleurs, 5 % des jeunes ont plusieurs emplois pendant la semaine de référence. Il peut s'agir de très courtes missions successives ou d'emplois simultanés. Pour les besoins de cette étude, un seul contrat par jeune a été retenu, en priorité le CDI ou le contrat le plus long.

4 - Répartition des types de contrats selon le genre (en %)



Champ : Sortants en 2020 et 2021 d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en OF-CFA, en emploi 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, InserJeunes

Moins d'un jeune sur dix travaille à temps partiel

Lorsqu'ils sont en emploi, 8 % des jeunes ligériens travaillent à temps partiel (- 2 points par rapport au résultat national) mais cela concerne comme pour le national plus fréquemment les filles (15 % contre 5 % des garçons).

La part des emplois à temps partiel est différente selon le niveau de formation. À la fin d'un CAP ou d'un baccalauréat professionnel, respectivement 26 % et 20 % des filles en emploi sont à temps partiel, contre 6 % et 4 % des garçons. À l'issue d'un cursus de BTS, ce type d'emploi est relativement moins fréquent : il concerne 9 % des anciennes apprenties et 4 % des anciens apprentis (figure 5).

5 - Répartition des apprentis en emploi salarié selon le diplôme préparé, le genre et le temps de travail (en %)

	Filles		Garçons		Ensemble	
	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel
CAP	74	26	94	6	90	10
MC3	89	11	97	3	95	5
Autre niveau 3	74	26	92	8	86	14
Bac pro	80	20	96	4	93	7
BP	90	10	98	2	95	5
MC4	.	.	98	2	98	2
Autre niveau 4	82	18	90	10	86	14
BTS	90	10	96	4	95	5
Autre niveau 5	82	18	94	6	90	10
Ensemble	85	15	95	5	92	8
<i>National</i>	83	17	93	7	90	10

Champ : Sortants en 2020 et 2021 d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en OF-CFA, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, InserJeunes

Une meilleure insertion professionnelle pour les garçons

Quel que soit le niveau de formation, les garçons s'insèrent mieux dans le monde du travail que les filles. Au niveau CAP, ils ont un taux d'emploi, 6 mois après leur sortie du système scolaire, de 63 % et les filles de 51 % (12 points de différence). Au niveau BTS, l'écart est moindre avec un taux d'emploi à 79 % pour les garçons et de 76 % pour les filles (figure 6a).

Les taux d'emploi globaux sont différents d'un secteur à l'autre : 74 % pour les sortants de formation relevant de la production et 68 % pour les services. L'écart est plus marqué pour le département du Maine-et-Loire (75 % pour la production contre 68 % pour les services). 68 % des filles à l'issue d'une formation du secteur de la production sont en emploi contre 75 % des garçons de ce secteur, tous niveaux confondus. A l'issue d'une formation du secteur des services le taux d'emploi est de 69 % pour les filles et 68 % chez les garçons. Dans ce secteur, les filles ont un taux d'emploi plus élevé que les garçons dans plusieurs niveaux (figure 6b).

6a - Taux d'emploi des apprentis 6 mois après leur sortie de formation selon le diplôme préparé et le genre (en %)

	Filles (%)	Garçons (%)
CAP	51	63
MC3	67	80
Autre niveau 3	63	75
Bac pro	65	72
BP	81	84
MC4	64	81
Autre niveau 4	72	74
BTS	76	79
Autre niveau 5	67	74
Ensemble	68	74
<i>National</i>	60	65

Champ : Sortants en 2020 et 2021 d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en OF-CFA, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, InserJeunes

6b - Taux d'emploi des apprentis 6 mois après la sortie d'études par genre et diplôme préparé (en %)

	Production			Services		
	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble
CAP	53	63	62	50	62	55
MC3	68	80	77	64	76	69
Autre niveau 3	68	77	76	62	58	62
Bac pro	60	74	73	66	67	66
BP	80	84	84	81	80	81
MC4	67	81	79	-	-	-
Autre niveau 4	80	80	80	62	61	62
BTS	75	81	80	77	74	76
Autre niveau 5	68	78	77	66	70	68
Loire-Atlantique	67	74	73	68	68	68
Maine-et-Loire	67	77	75	69	68	68
Mayenne	77	74	75	73	77	74
Sarthe	57	70	69	68	68	68
Vendée	71	76	76	70	68	69
Ensemble	68	75	74	69	68	68
National	59	66	66	60	60	60

Source : Dares, Depp, InserJeunes

Champ : Sortants en 2020 et 2021 d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en OF-CFA, 6 mois après la fin des études.

Une bonne insertion en «Transport, manutention, magasinage»

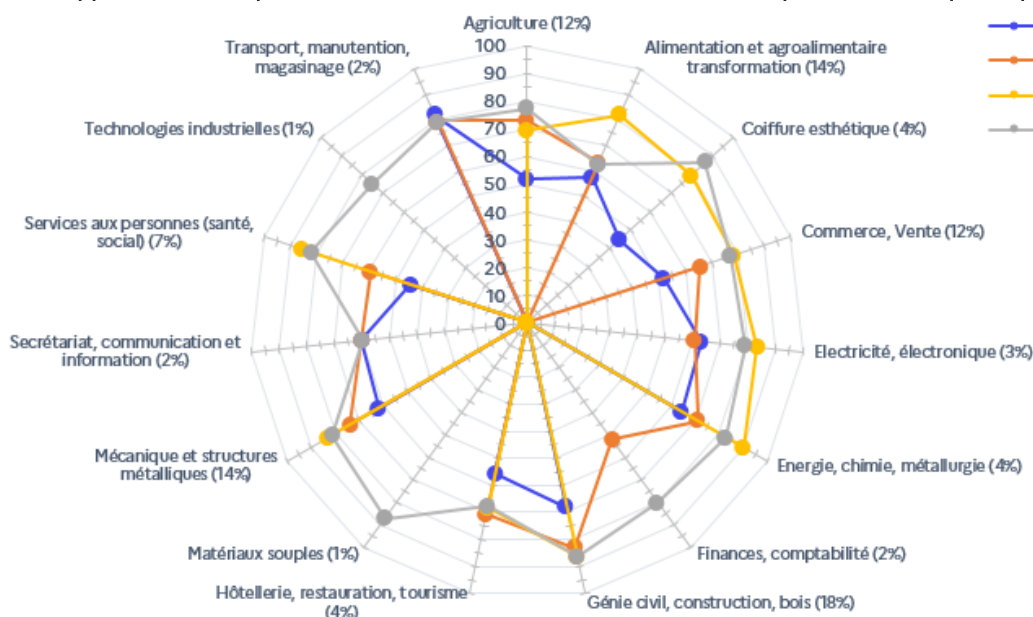
L'insertion professionnelle dépend également de la spécialité de formation. Pour tous les niveaux de formation, les spécialités en apprentissage «Transport, manutention, magasinage» et «Energie, chimie, métallurgie» offrent la meilleure insertion sur le marché du travail avec 80 % des jeunes en emploi au bout de 6 mois et concernent 6 % des apprentis sortants. En regardant plus finement ces deux domaines de spécialités par niveau, c'est la mention complémentaire niveau 4 «Technicien en énergies renouvelables option énergie thermique», le CAP «Conducteur routier marchandises» et le BP «Monteur en installations du génie climatique et sanitaire» qui sont les plus insérants, avec respectivement 89,3 %, 89,5 % et 92 % des jeunes en emploi au bout de 6 mois. Tous les sortants du BP «Charcutier-traiteur» sont en emploi 6 mois après leur sortie.

Au contraire, l'insertion est la plus faible pour les spécialités «Hôtellerie, restauration, tourisme» et «Secrétariat, communication et information» avec un taux d'emploi de 63 %. Pour la génération 2019-2020, l'effet COVID a pu impacter l'insertion dans ces domaines.

Les formations «Génie civil, construction, bois» prédominent en regroupant 18 % des sortants : elles offrent une meilleure insertion (77 %) que la moyenne (72 %). Le BP «Bâtiment», le BP «Charpentier bois» et le BTS «Travaux publics» sont parmi les meilleurs du point de vue de l'insertion : ils mènent à l'emploi plus de 90 % des jeunes au bout de 6 mois (figure 7).

Par rapport à la cohorte précédente, la spécialité «Transport, manutention, magasinage» est celle dont la hausse du taux d'emploi est la plus importante (+ 8 points). Cependant, la faiblesse des effectifs peut induire de fortes variations.

7 - Taux d'emploi des apprentis 6 mois après leur sortie de formation selon le domaine de spécialité et le diplôme préparé (en %)



Note : Certaines formations ne sont pas affichées car les formations n'existent pas ou les effectifs sont trop faibles. Tous les effectifs par niveau de formation des spécialités «Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)» et «Formations générales» sont trop faibles pour être affichés.

Note de lecture : Plus de 80 % des apprentis sortant d'un BP dans le domaine de l'alimentation et agroalimentaire transformation sont en emploi. Ce domaine de spécialité représente 14 % des apprentis sortants.

Champ : Sortants en 2020 et 2021 d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en OF-CFA, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, InserJeunes

Bibliographie :

Fauchon A, Reist C., 2022, "Insertion professionnelle des apprentis de niveau CAP à BTS : 6 mois après leur sortie d'études en 2021. 65 % sont en emploi salarié dans le privé en janvier 2022", Note d'Information, n° 22.43, DEPP-DARES.

Directrice de la publication : Katia BÉGUIN

Rectorat de Nantes
SEPP
Site Margueritte
02 40 37 37 37
8 rue du général Margueritte
Nantes
www.ac-nantes.fr